



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dix-neuvième session

Rome, 16-20 mai 2016

Évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

RÉSUMÉ

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Masahiro Igarashi
Directeur du Bureau de l'évaluation
Tél. +39 065705 3903

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mp781

1. Introduction

Aperçu des caractéristiques et de l'évolution des activités de la FAO relatives aux ressources génétiques

- 1) Les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture englobent les ressources phytogénétiques et zoogénétiques et les ressources génétiques aquatiques, microbiennes, forestières et autres, intéressant l'agriculture et les systèmes agricoles et alimentaires. Ces ressources jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire mondiale, notamment dans la perspective de la croissance de la population et de la consommation attendue d'ici à 2050. Elles constituent la matière première dont les cultivateurs, les éleveurs, les pêcheurs, les forestiers, les sélectionneurs (utilisant les méthodes conventionnelles ou les biotechnologies) et les chercheurs dépendent pour améliorer la qualité des aliments produits et en accroître la quantité. De plus, elles fournissent aux agriculteurs, aux sélectionneurs conventionnels et aux adeptes des biotechnologies modernes les éléments de base permettant la mise au point de matériel inédit qui soit adapté à des environnements évolutifs ou nouveaux et qui réponde à la demande de production.
- 2) L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est une actrice importante dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Initialement focalisée sur les ressources phytogénétiques, la FAO s'est vue confier en 1983 le mandat suivant: «faire en sorte que les ressources phytogénétiques présentant un intérêt économique et/ou social, notamment pour l'agriculture, soient prospectées, préservées, évaluées et mises à la disposition des sélectionneurs et des chercheurs». Avec la création de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), la FAO héberge un organe intergouvernemental qui, depuis 1995, est doté d'un mandat élargi, à savoir: «favoriser une approche intégrée de la diversité agrobiologique et la coordination avec les gouvernements, qui sont de plus en plus appelés à traiter de manière intégrée des questions de politique concernant la diversité biologique».
- 3) Les instruments mondiaux que la FAO a mis en place afin de couvrir les travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont les rapports sur l'état¹ des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (ressources phytogénétiques, ressources zoogénétiques, ressources génétiques forestières et bientôt ressources génétiques aquatiques et biodiversité) et les plans d'action mondiaux associés. La CRGAA est le principal organe institutionnel chargé, au sein de la FAO, de la coordination et des politiques, tandis que les activités techniques (notamment le travail en réseaux et le renforcement des capacités) sont du ressort des unités techniques compétentes². Par l'intermédiaire de la Commission, la FAO a négocié le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture³, un instrument juridiquement contraignant qui a permis l'établissement d'un système multilatéral destiné à faciliter l'accès

¹ Évaluations à l'échelle mondiale de l'état et des tendances de l'évolution des différents types de ressources génétiques.

² La Commission semble fournir aussi une assistance technique directe, par exemple pour l'élaboration des plans nationaux. En règle générale, cependant, les travaux relatifs aux ressources phytogénétiques sont du ressort de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, et les travaux qui se rapportent aux ressources zoogénétiques relèvent de la Division de la production et de la santé animales. Le Département des forêts et le Département des pêches sont les chefs de file s'agissant des ressources génétiques forestières et des ressources génétiques aquatiques, respectivement.

³ Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été créé au sein de la FAO comme un organisme relevant de l'article 14, doté de ses propres systèmes de gouvernance et de contrôle, donc, à ce titre, exclu de la présente évaluation.

aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

4) L'établissement de la Commission et du Traité international a témoigné de l'attention croissante accordée à l'échelle mondiale aux ressources génétiques. Le nombre de membres de la Commission a progressé régulièrement, de même que les contributions volontaires en faveur des travaux de la FAO consacrés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. L'allocation du budget ordinaire de la FAO finance les postes du personnel affecté au Siège ainsi que de nombreuses activités récurrentes. Le volume de travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dont l'exécution est demandée a augmenté au fil du temps, notamment avec la production de rapports supplémentaires sur l'état des ressources génétiques dans le monde, les activités des plans d'action mondiaux associés et le programme de travail pluriannuel de plus en plus ambitieux de la Commission, ce qui demande des contributions volontaires toujours plus abondantes. Les activités des projets de terrain sont également financées en grande partie par des contributions volontaires. Les projets du Programme de coopération technique de la FAO (financés au titre du budget ordinaire de la FAO) ont principalement appuyé l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ainsi que la réalisation d'activités relevant des plans d'action mondiaux dans certains pays. Les étapes marquantes des dernières décennies ont été les suivantes:

- En 1996, le premier **Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde**⁴ a été publié et le premier Plan d'action mondial visant la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été adopté.
- En 2004, le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture** est entré en vigueur. Le Traité comportait l'établissement d'un système multilatéral d'accès et de partage des avantages qui répondait à la nécessité d'instaurer une coopération en matière de gestion, conservation et distribution des ressources phytogénétiques.
- En 2007, le premier **Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde**⁵ a été publié et un Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques a été adopté par la Conférence de la FAO.
- En 2007, la Commission a adopté son **programme de travail pluriannuel** qui porte notamment sur des aspects intersectoriels tels que: accès et partage des avantages, objectifs et indicateurs, changement climatique, nutrition, services écosystémiques et biotechnologies.
- Dans le contexte de l'élaboration du **Rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde** (achevé en 2014), le **Plan d'action mondial** pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières a été adopté par la Conférence de la FAO en 2013.
- Le rapport intersectoriel sur **l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde** et le rapport sur **l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde** (traitant essentiellement des espèces aquatiques élevées ou cultivées et des espèces sauvages apparentées relevant de la juridiction nationale) sont en cours d'élaboration.

⁴ Un deuxième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde a été publié en 2010, et le Plan d'action mondial correspondant a été adopté en 2011.

⁵ Un deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde a été publié en 2016.

- 5) Depuis 2007, la FAO a mis en œuvre plus de 90 projets liés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui représentent un montant de 100 millions d'USD et qui s'inscrivent dans le programme de travail pluriannuel de la Commission et dans le Cadre stratégique de la FAO (en particulier, l'Objectif stratégique 2⁶). Près des deux tiers des projets ont concerné les ressources zoogénétiques, dans le cadre d'activités relevant des plans d'action mondiaux, un quart des projets les ressources phylogénétiques et les autres les ressources génétiques forestières ou aquatiques. En outre, la FAO a élaboré 34 produits normatifs et produits axés sur les connaissances (rapports statutaires non compris), notamment 17 sur les ressources zoogénétiques, huit sur les ressources phylogénétiques, six sur les ressources génétiques forestières et trois sur les ressources génétiques aquatiques. L'allocation du budget ordinaire en faveur des travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a diminué, passant de 12,8 millions d'USD en 2008-2009 à quelque 10,5 millions d'USD en 2014-2015⁷.

Approche de l'évaluation

- 6) En 2014-2015, le Bureau de l'évaluation (OED) a procédé à l'évaluation des travaux de la FAO ayant trait aux ressources génétiques forestières, aux ressources phylogénétiques, aux ressources zoogénétiques et aux ressources génétiques aquatiques pendant la période 2007-2015⁸, afin de recenser les résultats obtenus et d'analyser les facteurs susceptibles d'avoir eu des incidences sur ces résultats. L'évaluation a été dirigée par une équipe d'OED composée d'un consultant principal, de six spécialistes thématiques dont les compétences couvraient les ressources phylogénétiques et zoogénétiques et les ressources génétiques forestières et aquatiques, et de chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).
- 7) L'évaluation devait permettre de répondre à deux questions primordiales s'agissant de ce type d'exercice: i) Avec quelle efficacité la FAO a-t-elle orienté les politiques et les approches de l'utilisation durable des ressources génétiques, notamment au niveau du pays?; et ii) Quel a été l'impact des activités de la FAO – activités techniques et renforcement des capacités – sur les États Membres et les parties prenantes institutionnelles? L'évaluation a été structurée autour d'une série supplémentaire de sous-questions, dont les plus importantes ont été les suivantes:
1. Quel a été l'impact des activités de la FAO sur les politiques et sur les résultats au niveau national et au niveau international?
 2. Quel a été l'impact de la FAO sur les capacités techniques au niveau du pays?
 3. Dans quelle mesure la FAO est-elle parvenue à favoriser la mise en commun des informations, à promouvoir les activités en réseau et à intégrer la question des ressources

⁶ Il semble qu'aucune des initiatives régionales ne comporte d'activité relative aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (<http://www.fao.org/about/what-we-do/regional-initiatives/fr/>)

⁷ Comme indiqué dans un rapport présenté aux membres de la Commission (CGRFA-15/15/20.1): 3,2 millions d'USD ont été affectés au Secrétariat de la Commission, aux groupes de travail techniques intergouvernementaux et à la réalisation des objectifs d'étape prévus par le Programme de travail pluriannuel, et 7 millions d'USD ont été alloués par les Coordonnateurs d'objectifs stratégiques à différents domaines d'activité du programme de travail pluriannuel relevant principalement de l'Objectif stratégique 2.

⁸ L'année 2007 a été choisie comme point de départ parce qu'elle correspondait à l'année de publication du premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et à l'année de l'adoption du programme de travail pluriannuel de la Commission. Les travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture que la FAO réalise dans le cadre du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture n'ont pas été intégrés dans l'évaluation.

génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans d'autres travaux relatifs à l'élaboration de normes ou de politiques?

4. Avec quelle efficacité la FAO a-t-elle favorisé la constitution de partenariats sur le thème des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture?
 5. Dans quelle mesure la FAO a-t-elle généré les produits et les résultantes prévus? Existe-t-il des facteurs institutionnels qui entravent les activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture?
 6. Observe-t-on des domaines dans lesquels les activités se chevauchent ou se répètent, que ce soit au sein de la FAO ou par rapport à d'autres organismes.
 7. Dans quelle mesure la FAO a-t-elle tenu compte de la notion de diversité dans ses activités et comment cette notion a-t-elle été intégrée?
- 8) L'évaluation a été conduite d'une manière consultative au moyen des méthodes et outils suivants: i) examen bibliographique des travaux de la FAO relatifs aux ressources génétiques; ii) interviews et groupes de réflexion thématiques avec les parties prenantes de la question des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à la FAO ou à l'extérieur; iii) visites de pays pour la réalisation d'études de cas⁹; iv) enquêtes auprès des acteurs et des parties prenantes clés¹⁰; et v) analyse bibliométrique.

2. Résultats

- 9) On trouvera ci-après les principales constatations de l'évaluation, pour chacune des questions.
- i. *Quel a été l'impact des activités de la FAO relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sur les politiques et sur les résultats au niveau national et au niveau international?*
- 10) En sa qualité d'organe faisant autorité dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la CRGAA de la FAO constitue le seul forum mondial où les gouvernements ont la possibilité d'échanger leurs points de vue et de négocier sur les questions intéressant directement la diversité biologique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La Commission est respectée et les divers rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde, les plans d'action mondiaux et les autres instruments normatifs ou documents d'orientation ont sensibilisé les gouvernements et le grand public à l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les documents de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont eu des incidences à l'échelle internationale: il ressort de l'analyse des citations que, dans près d'une centaine d'États Membres de la FAO, des publications scientifiques citent les principaux documents d'orientation de la FAO ayant trait aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. En ce qui concerne les processus politiques de portée mondiale, les documents de la FAO relatifs à ces ressources ont été cités dans cinq (sur 20) documents de travail de la Convention sur la diversité biologique (CDB), au cours de la période de

⁹ Des études de cas ont été menées dans 26 pays (Azerbaïdjan, Brésil, Burkina Faso, Chili, Côte d'Ivoire, Équateur, Ghana, Guatemala, Indonésie, Kenya, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Liban, Madagascar, Malaisie, Maroc, Népal, Pérou, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Turquie, Zambie); les études de cas ont porté sur des projets spécifiques ainsi que sur les aspects généraux des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les pays concernés.

¹⁰ Une enquête a été conduite entre juillet et août 2015 auprès de 527 correspondants nationaux; au total, 285 réponses utilisables ont été reçues (ressources zoogénétiques, 99; ressources phylogénétiques, 69; ressources génétiques forestières, 58 et ressources génétiques aquatiques, 27).

négociation 2007-2010 sur l'accès et le partage des avantages menée sous les auspices de la CDB¹¹.

- 11) De plus, et grâce à l'action de la Commission, la question des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est mentionnée dans les cadres mondiaux, notamment le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 de la CDB et, en lien direct, dans l'Objectif 13 d'Aichi pour la biodiversité, qui porte sur la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Par ailleurs, des indicateurs mis au point par la Commission sont repris dans l'Objectif de développement durable (ODD) 2.5, et les directives élaborées à l'appui de la mise en œuvre des plans d'action mondiaux au niveau national ont aidé les pays à formuler leurs propres politiques. Mais, les activités de la FAO relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne sont pas assorties des moyens qui permettraient d'appuyer la coordination et l'orientation des politiques au niveau du pays et au niveau régional (par exemple, le personnel compétent en la matière est très limité dans les bureaux décentralisés).
 - 12) L'enquête que l'équipe chargée de l'évaluation a menée auprès des correspondants nationaux a confirmé que les incidences de la FAO sur les politiques étaient perçues comme étant importantes d'abord au niveau mondial, puis aux niveaux national et régional. Ce résultat est cohérent avec les visées des documents d'orientation et des documents normatifs de la FAO, notamment les documents d'orientation phares que sont les plans d'action mondiaux.
- ii. *Quel a été l'impact de la FAO sur les capacités techniques au niveau du pays et quelles ont été les incidences de la mise en œuvre des documents d'orientation relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture?*
- 13) Dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, les documents de la FAO et ses activités d'assistance technique sont jugés utiles par les parties prenantes; les pays à revenu plus élevé en particulier semblent apprécier les travaux que la FAO mène dans la sphère des politiques. L'équipe chargée de l'évaluation a toutefois observé des différences sectorielles s'agissant de la perception de l'utilité des plans d'action mondiaux (la connaissance d'un plan d'action mondial et, en conséquence, le fait qu'il soit apprécié, semblent progresser au fil du temps).
 - 14) Les projets d'assistance technique de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être classés dans trois grandes catégories: axés sur la technique, axés sur les politiques et axés sur l'information. Les deux dernières catégories visaient souvent à appuyer l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ou la mise en œuvre des plans d'action mondiaux. En général, la durabilité et l'impact des projets axés sur la technique ont été plus importants quand l'assistance technique et le renforcement des capacités ont été intégrés dès le stade de la conception dans les objectifs stratégiques liés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les projets qui ont été intégrés dans les processus politiques nationaux se sont avérés plus performants; de même, les projets à court terme visant à fournir des informations destinées aux rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ont souvent été jugés importants pour l'élaboration des politiques mais l'action de

¹¹ En outre, dans les domaines relevant de son mandat, la Commission est souvent invitée par les Parties à la CDB à contribuer aux travaux relatifs à la biodiversité; de même, de nombreux documents d'orientation de l'Union européenne (par exemple, le programme communautaire concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture) font référence aux documents d'orientation de la FAO, en particulier les plans d'action mondiaux, et mentionnent également les bases de données de la FAO, notamment le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS).

sensibilisation a été en général de courte durée et les pays n'ont pas continué à mettre à jour le système d'une manière autonome.

iii. *Dans quelle mesure la FAO est-elle parvenue à favoriser la mise en commun des informations, à promouvoir les activités en réseau et à intégrer la question des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans d'autres travaux relatifs à l'élaboration de normes ou de politiques?*

15) La FAO est parvenue à rattacher ses travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à d'autres activités de l'Organisation liées à l'élaboration de normes et de politiques de portée mondiale¹². Les systèmes d'information sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture mis en place par la FAO (en particulier le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) et le Réseau sur la diversité des animaux domestiques qui est associé (DAD-Net), ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS)), sont des outils essentiels qui permettent aux pays de satisfaire aux obligations internationales en matière d'élaboration de rapports, et aux parties prenantes d'accéder aux informations sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de les mettre en commun à l'échelle mondiale. Cependant, la coordination entre secteurs est généralement médiocre au niveau du pays et les infrastructures établies pour l'élaboration et le suivi des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde s'effondrent souvent après la soumission du rapport.

iv. *Avec quelle efficacité la FAO a-t-elle favorisé la constitution de partenariats sur le thème des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture?*

16) Le paysage institutionnel du secteur des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a profondément changé depuis que la FAO s'est vue confier son mandat relatif aux ressources phytogénétiques en 1983. Des organisations et des instruments indépendants ont vu le jour, notamment la Convention sur la diversité biologique/CDB (1993), le Forum mondial de la recherche agricole (établi par la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la FAO, le Service international pour la recherche agricole nationale (SIRAN) et la Direction du développement et de la coopération (Suisse) en 1996), Bioversity International (2006) et, tout particulièrement, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (2004). Bon nombre de ces nouvelles entités ont été créées avec l'appui de la FAO: dans un premier temps, la FAO a été l'institution hôte de Bioversity; le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures a été établi dans le cadre d'un partenariat entre la FAO et Bioversity/Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI); et la CDB a accueilli des réunions importantes à la FAO.

17) Outre l'appui qu'elle a apporté à la création de nouvelles entités s'occupant de la question des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO a établi un certain nombre de partenariats, notamment le plan de travail conjoint des Secrétariats de la CDB et de la CRGAA. Les participants aux réunions de la Commission et les rapports qui lui sont présentés proviennent d'organisations telles que Bioversity International, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, le Secrétariat du GCRAI, le Forum mondial de la recherche agricole, la Convention sur la diversité biologique et d'autres encore. Les unités techniques ont établi des liens informels et formels avec plusieurs organisations. De plus, des partenariats avec des donateurs importants (France, Allemagne, Japon, Norvège, Espagne, Suède et Suisse) permettent de dégager des fonds en faveur de manifestations portant sur les

¹² Les Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique en sont un exemple.

ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple les réunions liées à la Commission) ainsi que de projets d'assistance technique, souvent à l'appui des activités relevant de l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde (et, dans une moindre mesure, relevant des plans d'action mondiaux). Les unités techniques ont invité des chercheurs à contribuer à la rédaction de chapitres de rapports phares, soit à titre gracieux soit contre une rémunération modique.

v. *Dans quelle mesure la FAO a-t-elle généré les produits et les résultantes prévus?*

18) La FAO a obtenu des résultats notables pendant la période examinée. En 2007, il n'existait que deux rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde: le premier rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde remontait à 1996, et le premier rapport relatif aux ressources zoogénétiques venait seulement d'être publié. Fin 2015, trois rapports supplémentaires (le deuxième rapport sur les ressources phytogénétiques, le premier rapport sur les ressources génétiques forestières et le deuxième rapport sur les ressources zoogénétiques) avaient été achevés, et le nombre de membres de la Commission avait augmenté, passant de 170 à 178. Cependant, la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel, y compris en ce qui concerne les rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde et les plans d'action mondiaux, était fortement dépendante des financements volontaires. La FAO a mobilisé un montant croissant de financements extrabudgétaires en faveur des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mais ces contributions volontaires n'ont pas augmenté proportionnellement à l'évolution du volume de travail (trois rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ont été achevés pendant la période de l'évaluation, et les rapports sur les ressources génétiques aquatiques et sur la biodiversité sont en cours d'élaboration). En même temps, les données récentes sur le budget ordinaire de la FAO indiquent une tendance à la baisse, et le Cadre stratégique révisé de la FAO semble accorder un degré de priorité moins élevé aux activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹³.

vi. *Observe-t-on des domaines dans lesquels les activités se chevauchent ou se répètent, que ce soit au sein de la FAO ou par rapport à d'autres organismes.*

19) Ces dernières années, le financement des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture n'a pas été un souci majeur de la communauté internationale; des partenaires comme Bioversity et le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures ont peiné à mobiliser des ressources (par exemple, les annonces de contribution au Fonds fiduciaire atteignaient seulement 170 millions d'USD fin 2015, soit bien en-dessous de l'objectif fixé à 500 millions d'USD). C'est pourquoi, étant donné que les ressources mises à la disposition des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont limitées, l'équipe chargée de l'évaluation n'a pas constaté d'exemples concrets de doublons, étant entendu cependant que d'autres organisations compétentes peuvent être considérées comme des concurrentes potentielles, notamment dans le système

¹³ Les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne sont pas spécifiquement mentionnées dans les objectifs et les résultantes de haut niveau et aucun indicateur s'y rapportant ne figure dans le cadre des résultats de la FAO actuellement en vigueur. En outre, aucune initiative régionale de la FAO n'est axée sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Cependant, celles-ci sont mentionnées dans le troisième objectif mondial des Membres: «gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures».

du GCRAI¹⁴ (il se peut qu'une concurrence existe s'agissant de la mobilisation de contributions volontaires, mais l'équipe ne disposait pas d'instrument pour la mesurer). Au contraire, la CDB, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et d'autres organisations participent régulièrement aux manifestations organisées par la CRGAA et lui présentent des rapports. Au sein de la FAO, la collaboration entre secteurs a été satisfaisante, car plusieurs projets gérés par le secrétariat de la Commission ont comporté des activités sectorielles mises en œuvre par les unités techniques respectives. Cependant, il est possible d'améliorer la coordination (par exemple, entre le Traité et les unités de la FAO travaillant sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme dans le cas de l'Initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale, qui aurait gagné à être mieux intégrée dans un cadre politique global pour une utilisation durable des ressources).

vii. *Dans quelle mesure la FAO a-t-elle tenu compte de la notion de diversité (entre pays, entre régions, entre hommes et femmes, entre parcours professionnels) dans ses activités? Comment cette notion a-t-elle été intégrée dans les activités de la FAO?*

20) Il y a longtemps que la FAO tient compte de la notion de diversité¹⁵ dans ses activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. C'est particulièrement évident en ce qui concerne les droits des agriculteurs, de même que le rôle joué par les femmes et les jeunes dans la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les travaux relatifs aux ressources zoogénétiques ont intégré la notion de diversité, par exemple, en mettant l'accent sur l'importance des éleveurs traditionnels et des femmes en tant que gardiens de la diversité des animaux domestiques (2007); de même, les travaux relatifs aux ressources phytogénétiques ont mis en exergue la contribution des petits agriculteurs à la conservation et à la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. S'agissant de ce thème, l'évolution au fil du temps est évidente: en 2007, le plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques ne mentionnait pas la problématique hommes-femmes; en 2011, le deuxième plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques en traitait longuement; en 2013, le plan d'action mondial pour les ressources génétiques forestières indiquait dans ses priorités stratégiques que les peuples autochtones et les communautés locales jouaient un rôle important et, dans une moindre mesure, que la problématique hommes-femmes avait également des incidences.

3. Conclusions

21) Les conclusions suivantes sont tirées des principales constatations de l'évaluation.

Conclusion 1. La FAO fait autorité dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et sa Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture constitue le seul forum mondial où les gouvernements ont la possibilité d'échanger leurs points de vue et de négocier sur les questions intéressant directement la diversité biologique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La Commission est respectée et les divers rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde, les plans d'action mondiaux et les autres instruments normatifs ont sensibilisé les gouvernements et le grand public à

¹⁴ Par exemple, la FAO a utilisé dans un de ses projets au Ghana le Tilapia d'élevage génétiquement amélioré (dont l'acronyme anglais «GIFT» signifie cadeau) mis au point par le WorldFish Center du GCRAI et ses partenaires; inversement, le WorldFish met en ligne sur son site web les directives de la FAO spécifiques à la gestion des ressources génétiques pour l'aquaculture.

¹⁵ Un document de 1996 traitant selon une approche sexospécifique des droits des agriculteurs dans le contexte de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques, peut également être cité à titre d'exemple.

l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces produits normatifs sont particulièrement utiles s'agissant de donner aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire des informations sur l'état actuel des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que sur les nouveautés concernant la mise en commun des données et le transfert de ces ressources. Les systèmes d'information de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont des instruments essentiels permettant aux parties prenantes d'accéder aux informations et de les mettre en commun.

- 22) La majorité des correspondants nationaux, qui représentent les États Membres lorsqu'il s'agit de traiter les affaires relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, a confirmé l'utilité des produits normatifs de la FAO ayant trait à ce domaine ainsi que des rapports de pays contribuant à l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Clairement, les parties prenantes s'entendaient aussi à reconnaître que ces rapports de pays stimulaient le processus de collecte et de mise à jour des données relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'échelle nationale. Les directives formulées à l'appui de la mise en œuvre nationale des plans d'action mondiaux ont aidé les pays à élaborer leurs propres politiques.
- 23) Les produits normatifs de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont eu des retombées internationales: les documents de la FAO portant sur ce thème ont été utilisés¹⁶ lors des négociations de la CDB concernant l'accès et le partage des avantages (2007-2010) et ont été cités dans près d'une centaine de publications scientifiques. De plus, grâce à l'action de la Commission, les produits portant sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont mentionnés dans des cadres mondiaux tels que le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 de la CDB, dans l'Objectif 13 d'Aichi pour la biodiversité et dans l'ODD 2.5, qui se rapportent à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- 24) Un grand nombre de parties prenantes ont souligné que les systèmes d'information sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture mis en place par la FAO, en particulier le Système d'information DAD-IS et le Réseau associé DAD-Net, ainsi que le Système mondial d'information et d'alerte rapide WIEWS, jouaient un rôle important dans l'accès aux informations sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la mise en commun de ces informations avec l'ensemble de la communauté concernée.

Conclusion 2. La FAO a établi un certain nombre de partenariats formels et informels autour des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Au sein de l'Organisation, la FAO a rattaché les activités relatives à ces ressources à d'autres travaux concernant l'élaboration de normes ou de politiques mondiales, et a créé des synergies entre ses propres activités techniques et la CRGAA. La FAO reste la seule institution à offrir un forum politique neutre sur la question des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mais d'autres institutions (dont certaines sont issues de la FAO) sont entrées en lice de sorte que la FAO a perdu au profit de nouvelles initiatives un peu de sa visibilité et de l'appui dont elle jouissait.

¹⁶ En outre, dans les domaines relevant de son mandat, la Commission est souvent invitée par les Parties à la CDB à contribuer aux travaux relatifs à la biodiversité; de même, de nombreux documents d'orientation de l'Union européenne (par exemple, le programme communautaire concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture) font référence aux documents d'orientation de la FAO, en particulier les plans d'action mondiaux, et mentionnent également les bases de données de la FAO, notamment le Système d'information DAD-IS.

- 25) Il n'existe guère d'activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui se chevauchent ou se répètent, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la FAO. D'un autre côté, la FAO a établi un certain nombre de partenariats autour de ces ressources, notamment des plans de travail conjoints entre les secrétariats de la CDB et de la CRGAA. Les participants aux réunions de la Commission et les rapports qui lui sont présentés proviennent d'organisations telles que Bioversity International, le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures, le Secrétariat du GCRAI, le Forum mondial de la recherche agricole et la CDB.
- 26) Les unités techniques de la FAO ont établi des liens informels et formels avec plusieurs organisations et, par ailleurs, des partenariats avec des donateurs importants (France, Allemagne, Japon, Norvège, Espagne, Suède et Suisse) permettent de dégager des fonds supplémentaires en faveur de manifestations portant sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple les réunions liées à la Commission) ainsi que de projets d'assistance technique, souvent à l'appui des activités relevant de l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde (et, dans une moindre mesure, relevant des plans d'action mondiaux). De plus, les unités techniques ont invité des chercheurs à contribuer à la rédaction de chapitres de rapports phares, soit à titre gracieux soit contre une rémunération modique.
- 27) Les travaux de la FAO relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont liés à des activités visant l'élaboration de normes ou de politiques de portée mondiale, notamment les Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique. Plusieurs projets gérés par le secrétariat de la CRGAA comportaient des activités sectorielles mises en œuvre par les unités techniques respectives. Il est possible d'améliorer la coordination, par exemple, entre le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les unités de la FAO concernées, comme dans le cas de l'Initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale, qui aurait peut-être gagné à être mieux intégrée dans un cadre politique global pour une utilisation durable des ressources.

Conclusion 3. Au niveau du pays, les résultats des projets d'assistance technique ont été mitigés. Dans la plupart des cas, les projets ont été en prise sur les besoins des pays, en particulier les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, et ont contribué à un renforcement immédiat des capacités. Cependant, la durabilité et les incidences à long terme suscitent souvent des doutes compte tenu du caractère ponctuel de ces projets. Dans un grand nombre de pays, les dispositions relatives à l'établissement de rapports n'étaient pas institutionnalisées et la coordination entre secteurs était précaire.

- 28) À de nombreux égards, les activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture demandent à être davantage inscrites dans la durée, étant donné que les modifications juridiques et réglementaires concernant la conservation et la gestion de ces ressources (par exemple, l'accès et le partage des avantages, ou les droits de propriété intellectuelle) s'appuient souvent sur des processus politiques lents.
- 29) La plupart des projets d'assistance technique ayant trait aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (qu'ils soient axés sur la technique ou sur les politiques) ont été pertinents et ont contribué à un renforcement immédiat des capacités. Cependant, rares sont ceux qui ont eu des incidences durables, compte tenu du manque de synergies et de liens

avec les politiques, les projets, les programmes et les plateformes en place. Les correspondants chargés des ressources phytogénétiques ou zoogénétiques ou des ressources génétiques forestières ou aquatiques se sont rarement préoccupés de la coordination intersectorielle; les dispositions relatives à l'établissement des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde disparaissaient souvent après la présentation du rapport et devaient être rétablies à chaque fois. Peu d'éléments montraient que des évaluations ex-post étaient conduites après l'achèvement des projets, en vue de tirer des enseignements sur: i) les suites à donner pour que le projet se poursuive; ii) les obstacles encore présents, les pistes à suivre et les besoins d'assistance; et iii) le recueil des leçons susceptibles d'être intéressantes pour les futurs projets.

- 30) Les indications fournies par la FAO et son appui au renforcement des capacités étaient appréciés par les pays où l'Organisation intervenait dans le cadre de projets en cours, mais moins dans les autres pays. Cette situation est probablement due à la nature ponctuelle de l'assistance fournie aux pays par le Siège, et au faible niveau de compétence des bureaux décentralisés en ce qui concerne les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Conclusion 4. Dans ses activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO tient compte de la notion de diversité, notamment entre pays, entre régions, entre hommes et femmes, entre jeunes et moins jeunes et dans les parcours professionnels.

- 31) Il y a longtemps que la FAO tient compte de la notion de diversité dans ses activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, comme le prouve par exemple le document de 1996 traitant selon une approche sexospécifique des droits des agriculteurs dans le contexte de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques. De plus en plus fréquemment, les documents, notamment d'orientation, produits par la FAO promeuvent les droits des agriculteurs, soulignent le rôle joué par les femmes et les jeunes dans la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et reconnaissent l'importance des sociétés traditionnelles, des femmes, des petits agriculteurs et des peuples autochtones s'agissant de conserver et de gérer ces ressources.

Conclusion 5. Dans une certaine mesure, les travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture n'ont pas été totalement synchronisés au sein de la FAO (Commission et unités techniques). Les modifications apportées lors de l'établissement des grandes priorités stratégiques de la FAO n'ont pas toujours été répercutées dans le programme de travail de la CRGAA et la mise en œuvre des activités portant sur ce domaine et répondant à une demande a parfois supposé d'entrer en concurrence avec d'autres activités compte tenu des ressources limitées. Le temps est peut-être venu d'examiner l'architecture institutionnelle de la FAO s'agissant des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de concrétiser les idées susceptibles de favoriser l'intégration et les synergies.

- 32) Les activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont perdu de la visibilité dans le Cadre stratégique révisé de la FAO, approuvé par la Conférence de la FAO en 2013¹⁷, et les allocations du budget ordinaire ont reculé au cours de l'exercice

¹⁷ Les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne sont pas spécifiquement mentionnées dans les objectifs et les résultantes de haut niveau et aucun indicateur s'y rapportant ne figure dans le cadre des résultats de la FAO actuellement en vigueur. En outre, aucune initiative régionale de la FAO n'est axée sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Cependant, celles-ci sont mentionnées dans le troisième objectif mondial des Membres: «gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures». Des indicateurs mis au point par la FAO sont employés pour évaluer la réalisation des objectifs d'Aichi, qui relèvent de la Convention sur la diversité biologique (CDB), et la réalisation de l'ODD 2.5.

biennal 2014-2015. En même temps, la FAO se voyait demander par l'intermédiaire de la CRGAA l'établissement de rapports supplémentaires sur l'état des ressources génétiques dans le monde: ceux sur les ressources génétiques aquatiques et la biodiversité sont actuellement en cours d'élaboration, outre les trois rapports déjà achevés, et la CRGAA s'est engagée à produire le troisième rapport sur les ressources phylogénétiques et le deuxième rapport sur les ressources génétiques forestières. De plus, on attend de la FAO qu'elle gère l'établissement des rapports et suive la mise en œuvre des plans d'action mondiaux pour les ressources zoogénétiques, les ressources phylogénétiques et les ressources génétiques forestières (et pour les ressources génétiques aquatiques et la biodiversité à l'avenir).

- 33) La FAO est parvenue à mobiliser davantage de contributions extrabudgétaires en faveur des activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, puisque leur montant a progressé pendant l'exercice biennal 2014-2015. Mais, si l'on en croit des exemples récents, ces contributions volontaires n'ont pas augmenté proportionnellement à l'évolution du volume de travail, notamment dans la perspective de l'élaboration du rapport sur les ressources génétiques aquatiques, et les limitations en matière de financement et de personnel pourraient commencer à avoir des incidences négatives sur les activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en général et sur le programme de travail pluriannuel de la CRGAA en particulier. À cet égard, la FAO pourrait optimiser la planification des travaux et l'allocation des ressources, et examiner de nouvelles modalités opérationnelles afin d'optimiser également l'utilisation des ressources compte tenu de leur limitation.

4. Recommandations

- 34) Au regard des conclusions qui précèdent, deux recommandations stratégiques sont formulées ci-après:

Recommandation 1. La FAO devrait conserver son noyau de compétence essentiel pour être à même de fournir les produits et d'assurer les activités clés en matière d'élaboration de normes de portée mondiale, compte tenu de leur grande pertinence et de leur utilité démontrée. En même temps, l'Organisation doit chercher de nouveaux moyens d'intégrer en son sein les activités relatives aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et redoubler d'efforts afin de confirmer son statut d'autorité mondiale en la matière. Parallèlement, il faut que la FAO prospecte davantage les possibilités de partenariats en vue de mobiliser des ressources externes, qu'elles soient techniques ou financières.

- 35) Dans le cadre de l'optimisation de la planification de ses activités, la FAO doit se demander où et quand tirer la ligne entre i) appuyer les décisions politiques de portée mondiale de la CRGAA et répondre aux besoins des pays; ii) garder une connaissance scientifique et technique suffisante des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et remplir un rôle d'expert et de chef de file en matière de politiques, comme toute organisation d'interface efficace; et iii) conserver son rôle à la fois reconnu et précieux de courtier honnête, et répondre aux besoins des pays en leur donnant une opinion éclairée et des avis et en leur traçant de grandes orientations.
- 36) Dans un souci d'efficacité, la FAO doit assurer une intégration plus efficace entre secteurs, tant au Siège que dans les pays. Elle pourrait envisager d'intégrer et de rationaliser certaines fonctions dans tous les secteurs. La restructuration récente de l'Organisation est également susceptible d'être utile à cet égard si les spécialistes techniques peuvent être dispensés de

certaines tâches opérationnelles et bénéficier d'une amélioration de la collaboration et du partage des rôles entre unités techniques et unités opérationnelles.

- 37) Il faut que l'Organisation examine les possibilités de transférer une partie des travaux à des ressources externes, au moyen de partenariats. Les modalités de travail en réseau mises au point avec les systèmes DAD-IS et DAD-Net pourraient servir de base à l'expansion de plateformes et de réseaux d'information. Les activités réalisées dans le cadre de partenariats à long terme établis avec des institutions de connaissance réputées pourraient servir de modèles à une transposition plus générale dans d'autres secteurs également. Par exemple, un grand nombre de chercheurs ont contribué à titre gracieux à la rédaction de chapitres du deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde¹⁸, et les spécialistes de ce secteur ont participé à plusieurs programmes de recherche financés par l'Union européenne.
- 38) Il convient que la FAO s'efforce d'établir un plus grand nombre de partenariats qui sortent des limites traditionnelles et mettent l'accent sur l'importance des ressources génétiques dans les secteurs suivants: développement agricole, sécurité alimentaire et atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets. Une réserve génétique largement diversifiée et bien gérée est indispensable si l'on veut faire des progrès dans chacun de ces secteurs¹⁹. En particulier, s'agissant de la question du changement climatique, l'Organisation pourrait mettre davantage en avant le rôle des ressources génétiques et participer à des initiatives du secteur privé liées à l'utilisation commerciale des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Recommandation 2. En ce qui concerne l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau du pays, il faut que la FAO évite de fournir une assistance technique ponctuelle dispensée essentiellement depuis le Siège. Il convient plutôt d'intégrer l'appui dans les programmes de pays afin de garantir une action et un renforcement des capacités de longue haleine. À cet effet, une collaboration efficace et un véritable partage des rôles entre unités techniques et unités opérationnelles sont essentiels, de même que le renforcement des capacités des bureaux décentralisés.

- 39) L'assistance ponctuelle fournie par la FAO est souvent inadaptée s'agissant de répondre aux besoins à long terme des pays ou d'y renforcer convenablement les capacités en matière de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment en vue de l'élaboration de cadres juridiques et institutionnels. Pour appuyer un renforcement des capacités de cette nature, il faut pouvoir compter sur un cadre de soutien régulier sur le terrain. Il faut donc intégrer l'assistance relative aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les cadres de programmation par pays et leurs plans de mise en œuvre.
- 40) La restructuration actuelle de l'Organisation (notamment la création des équipes chargées d'un programme stratégique) joue en faveur de cette évolution. Les unités opérationnelles, notamment les bureaux de pays, doivent disposer de tous les moyens nécessaires au titre de

¹⁸ Une modalité déjà exploitée lors de l'élaboration du deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde en 2010.

¹⁹ Une bonne gestion des ressources génétiques est indispensable dans le contexte du développement agricole et, en dernier ressort, de la sécurité alimentaire: par exemple, s'agissant des ressources phylogénétiques, il faut pouvoir accéder à un large spectre de matériel génétique si l'on veut mettre au point des variétés améliorées qui présentent une meilleure tolérance aux maladies et soient moins gourmandes en intrants nocifs pour l'environnement, notamment les pesticides, tout en ayant une valeur nutritionnelle plus élevée.

l'engagement de la FAO au niveau du pays. Il est cependant impératif de renforcer les capacités des bureaux décentralisés si l'on veut que ces efforts portent des fruits. Les bureaux de pays n'auront pas besoin de disposer de spécialistes techniques en matière de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, mais ils devront avoir une connaissance élémentaire de la question et être capables de repérer les occasions qui se présentent et de demander des avis et un appui techniques si nécessaire.

- 41) Les suggestions ci-dessus amélioreraient l'aptitude de la FAO à mobiliser des ressources à différents niveaux. L'appui au niveau du pays pourrait être financé par des ressources identifiées à ce niveau, tandis que des contributions thématiques volontaires pourraient financer des experts techniques pour appuyer les activités soit au Siège soit dans les bureaux décentralisés.